

CSS SUEZ RV ENERGIE

Vedène

DREAL PACA

Unité départementale de Vaucluse

4 juillet 2017



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Visite d'inspection du 23/05/2016

- **Objet de la visite : l'auto-surveillance**
- **Deux fiches d'écart :**
 - Fiche n°1 : Les ratios flux de polluants / tonne incinérée n'étaient pas présentés dans le rapport annuel 2015.
→ IIC : fiche d'écart non soldée (ratios 2016 non présentés dans le RA 2016).
 - Fiche n°2 : Les murs coupe-feu prévus par l'APC du 12 avril 2016 au niveau du centre de tri n'ont pas été mis en place.
→ IIC : fiche d'écart soldée (travaux réalisés).

Visite d'inspection du 23/05/2016

- **Objet de la visite : l'auto-surveillance**
- **Des remarques concernant :**
 - Les rapports mensuels d'activité (forme et fond).
 - Le stockage des balles au niveau du centre de tri (matérialisation au sol des zones de stockage).

Visite d'inspection du 21/06/2016

- **Objet de la visite : la réduction des émissions de NOx dans le cadre du PPA de l'agglomération d'Avignon et des mesures d'urgence.**
- **Aucune fiche d'écart.**
- **APC du 22/05/2017 acte les nouveaux seuils de concentration en NOx à partir du 1^{er} janvier 2018 :**
 - **160 mg/Nm³ en fonctionnement normal,**
 - **140 mg/Nm³ en cas d'alerte pollution aux NOx.**